

Impacts des coopératives agricoles en Côte d'Ivoire et au Ghana sur la qualité de vie des producteurs de cacao et de leurs communautés



Peter Calkins and Anh-Thu Ngo



Québec, Canada
30 Novembre 2005

Réalisée avec la contribution financière de  Agence canadienne de développement international 

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Les prix mondiaux du cacao ont chuté de 48 % au cours des trois dernières années, occasionnant des conséquences directes sur les revenus, la santé et la nutrition des producteurs de cacao et des membres de leurs familles dans les deux pays producteurs les plus importants que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana, fournissant respectivement 41 % et 22 % de la production mondiale. L'impact de la chute des prix fut très différent dans les deux pays. En effet, nous notons des plantations plus âgées, la libéralisation de la commercialisation, la présence d'une multitude de commerçants tant au niveau national qu'international et une instabilité sociopolitique beaucoup plus importante en Côte d'Ivoire qu'au Ghana. Un facteur final jouant également un rôle dans l'explication de cette différence est l'impact des coopératives de producteurs de cacao, qui ont choisi des stratégies différentes et ont démontré des atouts différents dans les deux pays. Cette étude a cherché à mesurer quantitativement et évaluer qualitativement ces organisations de producteurs en tant que composante essentielle du STCP ("Sustainable Tree Crop Program") dans quatre pays de l'Afrique de l'Ouest, producteurs de cacao (les deux autres étant le Nigéria et le Cameroun). Cette étude a également permis d'identifier les impacts des organisations sur leurs membres en comparaison de l'évolution indépendante des revenus et des conditions de vie des producteurs de groupes-témoins pour chacun des deux pays tout en tenant compte des trois autres composantes du programme STCP (technologie/recherche, commercialisation, et politique gouvernementale). Elle a également permis de déterminer les retombées positives (ou effet régulateur) des bénéficiaires des coopératives sur les foyers des non-membres, incluant les métayers et de faire des recommandations pour accroître la pertinence, l'efficacité et l'efficience du mouvement coopératif vu son effet sur les revenus et la qualité de vie des producteurs de cacao. La thèse sous-jacente de cette étude est que les coopératives, basées sur les sept principes coopératifs, représentent une troisième voie d'organisation sociale qui accroît et apporte un complément, si nécessaire, au développement et à la propagation de la technologie, à l'information et à l'organisation du marché ainsi qu'aux politiques et normes gouvernementales. Ceci est particulièrement souhaitable sous des conditions d'abus de pouvoir commercial et d'échec gouvernemental pour assurer l'accès au crédit requis, la livraison des intrants, la formation technique, le transport des produits et un développement social adéquat dans les zones pauvres de l'Afrique.

Une méthodologie scientifique éprouvée et menée d'une manière rigoureuse fut employée pour évaluer cette thèse. Des études quantitatives ont été réalisées auprès de 229 foyers dans trois régions distinctes productrices de cacao en Côte d'Ivoire et de 224 foyers dans trois régions distinctes du Ghana, avec l'utilisation d'un questionnaire de huit pages. En plus d'une observation directe des toitures, de la partie habitable et des installations sanitaires dans tous ces foyers, 1257 enfants au total ont été pesés et mesurés pour déterminer le pourcentage d'enfants souffrant de retard de croissance, d'atrophies musculaires, d'une masse corporelle inférieure à la norme dans les foyers des membres de coopératives comparé aux foyers des non-membres et des groupes-témoins. Les données découlant de cette étude furent ensuite utilisées pour élaborer des statistiques descriptives et des comparaisons entre les groupes arrivant en tête et en fin de liste selon des paramètres clés. Les résultats de cette étude ont servi à faire l'évaluation de dix hypothèses utilisant à la fois les tests ANOVA afin de comprendre les particularités générales selon la région et selon le statut de membre, non-membre et groupe-témoin et les *Student-t tests* pour déterminer les écarts types (moyennes). Les dix hypothèses ont pour but de faire ressortir le rôle des coopératives en tant que possible déterminant au niveau de cinq secteurs : production, mise en marché, services, développement social et bien-être.

Les dix hypothèses se présentent comme suit :

➤ Production

1. Les membres utilisent plus d'intrants agricoles (fertilisants, pesticides et outillages mécanisés) et obtiennent de meilleurs rendements à l'hectare que les non-membres et spécialement que les producteurs des groupes-témoins.

➤ Mise en marché

2. Les membres des coopératives bénéficient d'évaluations plus équitables concernant le poids et la qualité des fèves livrées que celles reçues par les non-membres et par les producteurs des groupes-témoins traitant avec des commerçants privés (pisteurs, coxieurs ...).
3. Les membres reçoivent de leurs coopératives de meilleurs services commerciaux et de transport que ceux reçus par les non-membres et par les producteurs des groupes-témoins (services provenant de d'autres sources).
4. Les revenus perçus par les membres provenant de la vente de cacao (prix reçus additionnés de primes liées à la qualité, au rendement et au poids) sont nettement plus élevés par foyer et par hectare que ceux perçus par les non-membres et spécialement par les producteurs des groupes-témoins.

➤ Services

5. Les services dont bénéficient les membres tels que ceux reliés à la formation technique, à la formation en commercialisation et en gestion; à la vente d'intrants à crédit et avances de fonds; à la commercialisation; aux prêts octroyés aux foyers; aux services médicaux, aux investissements sociaux et en infrastructure ainsi qu'aux achats de produits de consommation sont offerts en plus grand nombre et sont de meilleure qualité que ceux offerts et reçus par les non-membres et spécialement par les producteurs des groupes-témoins.
6. Les coopératives contribuent directement à offrir des formations en production, en commercialisation et en gestion non seulement à leurs membres mais aussi aux métayers et aux non-membres.

➤ Développement social

7. Grâce à leur expérience directe avec les coopératives, les membres donnent une évaluation plus positive, et ce d'une manière significative sur le rôle des coopératives dans le développement socio-économique de leurs communautés.
8. La responsabilité reconnue entre les genres concernant la prise de décision et le rapport entre les activités productives et ménagères est nettement supérieure pour les femmes des membres que pour les femmes des non-membres et spécialement pour celles des groupes-témoins.

➤ Bien-être

9. La qualité de vie des membres (espace habitable par personne, valeur totale des biens, qualité d'habitation, santé et état nutritionnel des enfants) n'est pas vraiment inférieure comparée à celle des producteurs des groupes-témoins bien que ces derniers vivent plus près des cliniques médicales et des marchés.
10. Les revenus par personne des ménages pour les membres des coopératives sont plus élevés que pour les non-membres et surtout plus élevés que pour les groupes-témoins.

Les évaluations ont démontré des conclusions nettement positives sur le rôle des coopératives pour neuf des dix hypothèses (tableau 2).

En termes de technologie (*hypothèse 1*), on a remarqué qu'une utilisation plus judicieuse (mais pas plus importante) des intrants agricoles "modernes" (fertilisants, pesticides, outils mécaniques) engendrait une augmentation de 19 % (42 kg) des rendements par hectare pour les membres des coopératives par rapport aux non-membres et surtout par rapport aux producteurs des groupes-témoins. Les résultats ont été très significatifs au Ghana, mais légèrement moins en Côte d'Ivoire dus aux périodes de croissance différentes du cacao selon les régions et aux spécificités liées à la commercialisation par les membres et les non-membres.

On a aussi remarqué que les coopératives étaient aussi vraiment avantagées en termes de mise en marché du cacao. Les membres ont avoué bénéficier d'évaluations plus justes au niveau de la qualité et du poids

de leurs fèves (*hypothèse 2*), de meilleurs services de transport et commercialisation (*hypothèse 3*), ainsi que de revenus plus importants à la fois par sac (les prix incluant des bonus payés par les coopératives à leurs membres pour le rendement, le poids et le niveau de qualité reconnu) et par hectare (*hypothèse 4*) que ceux obtenus par les non-membres ou par les producteurs des groupes-témoins.

Ce résultat fut aussi démontré en 2003 (tableau 1). L'étude fut réalisée en considérant huit organisations coopératives en Côte d'Ivoire. En 2002-2003, pendant la saison de la récolte du cacao, sept coopératives ont commercialisé leurs fèves en coordination avec l'Union de coopératives nommée COMKA. La commercialisation a été réalisée utilisant trois stratégies particulières, ceci afin de majorer les prix locaux du cacao payés aux coopératives. L'utilisation de ces stratégies a permis la vente totale de 18 700 tonnes métriques de cacao provenant de 10 900 producteurs membres. Pour chacune des trois stratégies, des comparaisons furent réalisées entre les prix offerts aux producteurs qui ont vendu leur production à des commerçants privés et les prix proposés à ceux qui ont vendu leur production à leur coopérative.

La première méthode (stratégie) est directement liée au moment précis de la vente. En effet, si un chargement complet de cacao (de 15 ou de 30 tonnes) est vendu au moment opportun, soit le soir ou tôt le lendemain matin, on observe que l'exportateur (i.e. l'acheteur) offre un meilleur prix. Ce système s'appuie sur la connaissance des fluctuations des prix mondiaux payés sur les marchés boursiers de Londres et/ou de New York. Par l'utilisation de cette méthode, 18 467 tonnes de cacao furent vendues à un prix moyen de 1 180,00 \$ US par tonne métrique, soit une augmentation de 2,5 % ou de 28,73 \$ US par tonne métrique si l'on compare avec une vente effectuée sans l'utilisation de cette méthode de mise en marché. Au total, cette augmentation représenta une augmentation de 530 700 \$ US soit une moyenne de 49,10 \$ US par producteur.

La deuxième méthode consiste en une négociation par COMKA (en représentation des sept coopératives membres) avec différents exportateurs pour l'obtention d'une prime s'appuyant sur la perspective d'un volume livré plus important. Ces négociations ont permis d'obtenir 16,42 \$ US par tonne métrique en plus du prix d'achat du jour, soit une amélioration de 1,4 % par rapport aux prix payés aux non-membres de COMKA. L'augmentation totale en retour fut de 302 900 \$ US soit une moyenne de 28,00 \$ US par producteur.

La troisième méthode a permis de vendre directement aux importateurs basés hors du pays, permettant ainsi de court-circuiter les intermédiaires locaux. L'utilisation de cette méthode a permis de vendre 402 tonnes métriques de cacao avec une augmentation moyenne de prix de 133 \$ US par tonne métrique. Cette méthode a permis de dégager un montant de 53 650 \$ US (soit 9.5 %).

Tableau 1: Méthodes utilisées pour améliorer les prix locaux

	Quantité	Augmentation des prix/prix bord champs	Augmentation /tonne	Augmentation totale	Augmentation des revenus/producteur
	Tonnes	%	\$ US	\$ US	\$ US
Moment précis de la vente	18 467	2,5%	28,73	530 700	48,69
Prime au volume	18 467	1,4%	16,42	302 900	27,79
Exportation	402	9,5%	133,00	53 650	4,92
TOTAL	18 870			887 250	81,40
Moyenne par tonne			47,00		

Pendant la campagne du cacao de 2002-2003, les efforts combinés de ces trois méthodes (stratégies) ont permis de dégager une valeur ajoutée de 887 250 \$ US soit une moyenne de 47,00 \$ US par tonne

métrique. Pour les producteurs bénéficiaires, ceci représenta un revenu supplémentaire supérieur à 81,00 \$ US.

De plus, les résultats d'une étude réalisée au Cameroun montrent que les membres jouissent d'une meilleure évaluation du poids de leurs fèves lorsqu'ils vendent à leur coopérative i.e. évaluation supérieure de 6 kg supplémentaires par sac (soit 10 %) par rapport aux producteurs qui vendent aux acheteurs locaux.

Ces résultats indiquent qu'il existe de nombreuses méthodes pour améliorer la commercialisation en Afrique de l'Ouest. Des systèmes de commercialisation similaires sont également utilisés pour augmenter les prix payés aux producteurs de café et autres denrées cultivées dans la région.

Un autre avantage de la coopérative réside dans le fait que la coopérative est une porte d'entrée pour les institutions extérieures fournissant des services essentiels tels que : formations techniques, formations en commercialisation et en gestion; ventes d'intrants à crédit et avances de fonds; services de commercialisation; prêts octroyés aux foyers; services médicaux; investissements sociaux et en infrastructure, achats de produits de consommation en quantité (*hypothèse 5*). Une échelle de satisfaction mixte a prouvé d'une façon concluante que les membres des coopératives sont, d'une façon significative, plus satisfaits des services qu'ils reçoivent à travers leurs coopératives que les non-membres et producteurs des groupes-témoins ne le sont par rapport aux services qu'ils reçoivent de d'autres fournisseurs. Dans une hypothèse connexe, on a également remarqué que les coopératives elles-mêmes contribuaient ouvertement à donner des formations en production, en commercialisation et en gestion non seulement à leurs membres (*hypothèse 6*) mais aussi aux métayers et non-membres voisins. En cela et sur d'autres points, les retombées de l'effet régulateur (*spill-over benefit*) passant des membres aux non-membres sont apparues comme importantes.

Les résultats obtenus sur le développement social et communautaire furent également très positifs (*hypothèse 7*). Grâce à leur expérience directe avec les coopératives, les membres ont donné une évaluation plus positive, et ce d'une manière significative, (3,07 sur 5) sur le rôle des coopératives dans le développement socio-économique de leurs villages par rapport aux non-membres (2,44) et aux groupes-témoins (1,6). La répartition des rôles au sein du foyer (*hypothèse 8*) permet également aux femmes membres de consacrer presque 6 % de plus de leur temps à des activités "productives" (génératrices de revenus) au lieu d'activités "ménagères" (cuisine, nettoyage, déplacements, soin des enfants) en comparaison avec les femmes des groupes-témoins.

Le second aspect de cette hypothèse vise à présenter le rôle des femmes épouses de membres dans la prise de décision. Cette évaluation a consisté à analyser sept aspects relatifs à la prise de décision par les différents membres du ménage. Les aspects concernant la production et la commercialisation du cacao, les autres productions agricoles, l'élevage du gros et petit bétail, le crédit et/ou investissements financiers, la taille de la famille, la garde et la scolarisation des enfants ont été évalués.

Globalement, les résultats obtenus dans les deux pays n'ont pas démontré de différences significatives entre les femmes, épouses des membres, comparées aux épouses des non-membres et des producteurs des groupes-témoins. Quoique non statistiquement significatifs, les pointages obtenus dans les deux pays indiquent même un résultat inférieur pour les épouses des membres. Nous constatons donc une similarité au niveau des relations entre les genres compte tenu que la vague de démocratisation véhiculée par le mouvement coopératif n'a pas encore eu d'influence visible en ce qui concerne la répartition traditionnelle des rôles et les valeurs culturelles dans les diverses communautés. C'est ainsi, à titre d'exemple, que les membres des coopératives envoient en pourcentage un nombre inférieur de leurs filles à l'école (93 %) que les non-membres (98 %). À Tiassalé en Côte d'Ivoire, où l'on retrouve des plantations vieillissantes générant de faibles rendements, les familles tendent à prioriser l'inscription des garçons au détriment des filles à cause des coûts importants reliés à la rentrée scolaire. Cette situation, dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest, nous amène à croire que les familles, pour des motifs de faibles revenus, préfèrent prioriser encore aujourd'hui l'éducation des garçons, espérant que ceux-ci seront plus en mesure d'appuyer plus tard la famille vieillissante.

En termes de niveau et de qualité de vie (*hypothèse 9*), on a remarqué que, la plupart des membres vivent plus loin des cliniques et des marchés, ce qui implique un réel besoin pour un service de transport collectif pour d'une part emmener les malades à l'hôpital et d'autre part se rendre au marché.

Les membres possèdent de plus grandes surfaces habitables et la valeur de leurs propriétés est plus élevée que les non-membres mais généralement pas autant que les groupes-témoins. Ces derniers habitent en général dans des agglomérations différentes, souvent plus proches des marchés, des services publics et des voies d'accès.

En Côte d'Ivoire, les membres des coopératives bénéficient d'une qualité d'habitation plus élevée (qualité des murs et de la toiture, électricité, eau potable, sanitaires et salle de bain) que les non-membres. Cependant, les résultats observés au Ghana étaient opposés : les groupes-témoins et les non-membres ont obtenu des scores plus élevés et ce, d'une manière éloquente. Il est important cependant de mentionner que la décision des dirigeants de Kuapa Kokoo d'augmenter le membership dans de nouvelles zones rurales, a été basée sur des critères prenant en compte le niveau de pauvreté et d'isolement des producteurs. Il ne s'était pas encore écoulé suffisamment de temps pour que ces zones désavantagées (les trois zones distinctes identifiées) bénéficient d'une bonne qualité d'habitat.

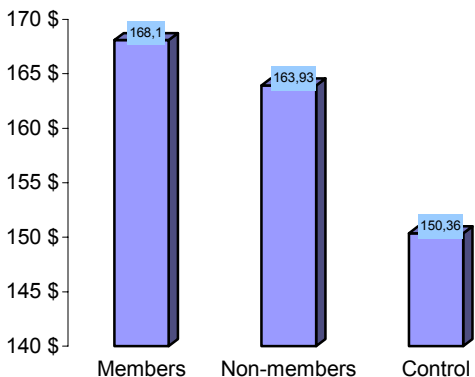
En ce qui concerne l'état de santé, il n'existe pas de différences notables entre les membres, les non-membres et les groupes-témoins. Bien que non significatifs, les non-membres semblent avoir des risques plus élevés de maladies que les membres dans toutes les régions, bien qu'ils habitent dans les mêmes villages. Les groupes-témoins, sont par contre, légèrement moins malades que les membres, grâce, sans doute, à leur plus grande proximité aux cliniques, aux routes et aux marchés.

En termes de bien-être infantile d'une manière plus générale, il existe un grave problème généralisé de retard de croissance, d'atrophies musculaires, de masse corporelle inférieure à la norme dans toute la région. Le mouvement coopératif, de concert avec les organisations gouvernementales et les ONG, doit déployer de nombreux d'efforts pour combattre ce fléau. En Côte d'Ivoire, un enfant sur six, garçons et filles confondus, âgé de moins de cinq ans souffre de malnutrition grave, c'est-à-dire qu'il a une taille et un poids pour son âge de plus de trois niveaux inférieurs aux standards fixés par l'OMS. Au Ghana, les chiffres correspondants sont d'un garçon sur quatorze et d'une fille sur douze. La situation s'aggrave avec l'âge de l'enfant : entre 6 et 14 ans, un enfant sur quatre, garçons et filles confondus, en Côte d'Ivoire et au Ghana, souffre d'un grave retard de croissance ou d'une d'atrophie musculaire voire les deux à la fois. A l'opposé de cette situation, les enfants des membres des coopératives sont généralement plus grands et plus en chair que les enfants des non-membres. Bien que les organisations de producteurs, le gouvernement et les ONG soient tous considérés comme des partenaires ayant un rôle important à jouer dans la lutte pour l'amélioration des niveaux de vie et de santé en Afrique rurale, aucun de ces acteurs ne peut améliorer seul les conditions de vie. Tous les acteurs, avec leurs avantages particuliers, devraient être impliqués dans une stratégie intégrée pour lutter contre les problèmes de maladies et de malnutrition dans toute la zone.

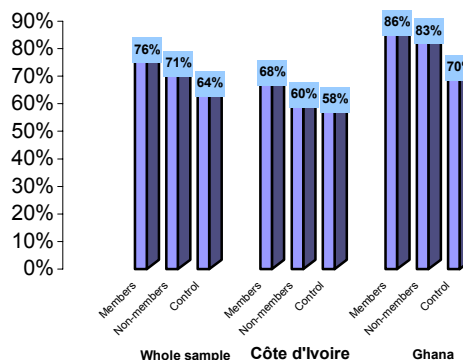
Considérés ensemble, ces résultats nous amènent à rejeter l'hypothèse 9 telle que rédigée (i.e. en comparaison avec les groupes-témoins), mais force est de reconnaître que nous devons féliciter les coopératives pour leurs importantes réalisations en ce qui concerne le logement, l'habitat, la santé, la nutrition qu'ils ont accomplies comparées à leurs voisins (non-membres) habitant les mêmes villages.

Pour terminer, le revenu par habitant pour les membres (*hypothèse 10*) est respectivement supérieur de 2.6 % et de 12 % par rapport aux non-membres et aux groupes-témoins (histogramme 2).

Histogramme 2: Revenu (\$US) par personne, (Echantillonnage complet)



Histogramme 3: Revenu cacao versus revenu total (%)



La différence est due au fait que les coopératives ont permis aux producteurs (histogramme 3) de se spécialiser (les pourcentages obtenus grâce à cette spécialisation sont de 5 % et de 12 % plus élevés) dans la production de cacao comme source de revenus dans les deux pays. Les résultats ont démontré que les membres des coopératives ont vraiment des revenus plus importants que les groupes-témoins, toutes régions confondues, sauf à Tiassalé (Côte d'Ivoire).

Étant donné ces apports particuliers à la productivité, à la commercialisation, à l'offre de services essentiels, au développement social et aux revenus, la conclusion de ce rapport souligne trois suggestions fondamentales pour accroître et élargir, dans le futur, ces contributions. Dans un premier temps, il est essentiel que les coopératives, et donc l'appui aux coopératives, soient vues comme l'une des composantes majeures, tout en faisant partie intégrante, d'un plan stratégique d'ensemble. Les coopératives ne peuvent pas réaliser seules tout le travail. Si les coopératives peuvent aider à promouvoir de nouvelles connaissances technologiques, il faut cependant qu'elles soient mises sur pied par des agronomes qualifiés disposant d'un financement. Si les coopératives ont la possibilité de jouer un rôle important en vue d'améliorer la commercialisation, de promouvoir l'intégration verticale et l'établissement de prix équitables, d'autres acteurs auront à fournir des informations sur les marchés à jour et des structures tangibles et intangibles permettant l'établissement de structures commerciales efficaces. Si les coopératives mettent en œuvre, et dans certains cas même informent les producteurs des nouvelles politiques et normes gouvernementales, ces politiques doivent prendre en compte et comprendre dans quelle mesure les besoins en développement de la population dépendent de l'amélioration du bien-être de chaque foyer.

Dans un deuxième temps, nous recommandons des visites d'échanges entre les producteurs rencontrant des problèmes similaires ou ayant des solutions complémentaires pour aider à la recherche de stratégies communes pour la production, la commercialisation et l'amélioration du bien-être dans les foyers et dans les communautés. Les diagrammes "radars" à 5 points dans la dernière section du rapport mentionnent les zones en Côte d'Ivoire et au Ghana qui tireraient le maximum de profits de ces échanges. Les succès d'une région apportant des réponses à une autre et vice-versa seraient d'un grand intérêt.

Dans un troisième temps, nous encourageons à poursuivre et à augmenter le financement de la plateforme du STCP ainsi que le financement d'initiatives similaires en Afrique en général. Le problème relié à l'amélioration du bien-être n'est pas limité aux six régions choisies pour ce rapport, pas plus qu'au cacao en tant que culture. En effet, il s'agit de l'amélioration durable correspondant aux différents niveaux, de la distribution des revenus entre les foyers, d'emplois valorisants, de la santé et de l'alimentation à travers tous les pays en voie de développement, pas seulement en Afrique de l'Ouest mais également dans tous les autres pays en développement. Par conséquent, dans le futur, une importance particulière devrait être donnée aux cultures pérennes et aux institutions sociales durables incluant les coopératives. Dans le contexte spécifique du STCP, les résultats positifs de cette étude suggèrent que la phase suivante du projet élargisse considérablement la vision et l'atteinte des quatre composantes de la phase pilote du programme.

Tableau 2

Validation des hypothèses

Secteurs	Hypothèses	Conclusions obtenues pour les membres	
		<i>par rapport aux non-membres</i>	<i>par rapport aux groupes-témoins</i>
Production	1	Une augmentation de 6 % des rendements/ha a été obtenue au Ghana par les membres.	Une augmentation de 19 % des rendements/ha a été obtenue par les membres.
Mise en marché	2	Les évaluations fournies par les coopératives concernant le poids et la qualité des fèves achetées aux membres sont plus justes en comparaison des évaluations reçues par les non-membres traitant avec des commerçants privés (pisteurs, coxeurs...). Variation positive de 10 % par sac pour le poids pesé au Cameroun par les coopératives.	Les évaluations fournies par les coopératives concernant le poids et la qualité des fèves achetées aux membres sont plus justes en comparaison des évaluations reçues par les groupes-témoins traitant avec des commerçants privés (pisteurs, coxeurs...). Variation positive de 10 % par sac pour le poids pesé au Cameroun par les coopératives.
	3	De meilleurs services de transport et de commercialisation sont offerts aux membres par les coopératives.	De meilleurs services de transport et de commercialisation sont offerts aux membres par les coopératives.
	4	Des revenus plus importants par sac de fèves et par hectare sont perçus par les membres. Revenu supplémentaire reçu en Cdl de plus de 81,00 \$ US/producteur.	Des revenus plus importants par sac de fèves et par hectare sont perçus par les membres. Revenu supplémentaire reçu en Cdl de plus de 81,00 \$ US/producteur.
Services	5	Les membres sont significativement plus satisfaits parce qu'ils reçoivent entre autres des services d'institutions extérieures qui utilisent les coopératives comme canaux d'accès aux producteurs.	Les membres sont significativement plus satisfaits parce qu'ils reçoivent entre autres des services d'institutions extérieures qui utilisent les coopératives comme canaux d'accès aux producteurs.
	6	Des formations sont aussi offertes directement par les coopératives aux membres, aux métayers et aux non-membres générant des retombées substantielles.	Les producteurs des groupes-témoins ne bénéficient pas de ces formations, conséquemment ils ne bénéficient pas des retombées.
Développement social	7	Les membres ont donné une évaluation plus positive, et ce d'une manière significative (3,07 sur 5) sur le rôle des coopératives dans le développement socio-économique de leurs villages par rapport aux non-membres qui ont donné un résultat de 2,44. Les membres et même les non-membres reconnaissent que les coopératives contribuent positivement au développement des communautés à travers la	Les producteurs des groupes-témoins ont donné un résultat de 1,6 seulement. Ce faible résultat s'explique par le fait que les groupes-témoins ont été identifiés dans des zones où il n'y avait pas de coopérative. Par ailleurs, d'un commun accord, tous les producteurs (membres, non-membres et groupe-témoins) sont en faveur de la présence de coopératives dans leurs communautés.

		<p>construction d'écoles, de résidences pour les enseignants, le paiement des salaires des enseignants. De même des appuis sont fournis concernant l'approvisionnement en eau potable, l'aménagement de centres de santé et l'électrification rurale.</p>	
	8	<p>La responsabilité reconnue entre les genres concernant la prise de décision ne diffère pas pour les membres des coopératives en comparaison des non-membres.</p> <p>La réorganisation des tâches au foyer permet aux femmes des membres de consacrer 2 % de plus de leur temps à des activités productives au lieu d'activités ménagères.</p>	<p>La responsabilité reconnue entre les genres concernant la prise de décision ne diffère pas pour les membres des coopératives en comparaison des groupes-témoins.</p> <p>La réorganisation des tâches au foyer permet aux femmes des membres de consacrer presque 6 % de plus de leur temps à des activités productives au lieu d'activités ménagères.</p>
Bien-être	9	<p>Les membres des coopératives bénéficient d'une qualité de vie supérieure aux non-membres notamment concernant l'espace habitable, la valeur des biens possédés, la qualité des habitations et ont des enfants en meilleure santé.</p>	<p>Les membres des coopératives bénéficient d'une qualité de vie inférieure aux groupes-témoins en ce qui concerne l'espace habitable, la valeur des biens possédés et la qualité des habitations, et ont des enfants en moins bonne santé que les groupes-témoins. Cette situation s'explique par le fait que la plupart des membres vivent plus loin des cliniques et des marchés. À titre d'exemple, les organisations évaluées au Ghana ont été mises sur pied suite au niveau élevé de pauvreté de la population des communautés impliquées.</p>
	10	<p>Le revenu par habitant pour les membres est supérieur de 2,6 % par rapport aux non-membres. Ce revenu est de 168,10 \$ US pour chaque personne du ménage des membres comparé à 163,93 \$ US pour chaque personne du ménage des non-membres. Cette différence est due au fait que les coopératives ont permis aux producteurs de se spécialiser dans la production de cacao comme source de revenus dans les deux pays.</p>	<p>Le revenu par habitant pour les membres est supérieur de 12 % par rapport aux groupes-témoins. Ce revenu est de 168,10 \$ US pour chaque personne du ménage des membres comparé à 150,36 \$ US pour chaque personne du ménage des groupes-témoins. Cette différence est due au fait que les coopératives ont permis aux producteurs de se spécialiser dans la production de cacao comme source de revenus dans les deux pays.</p>